

Compte rendu du conseil municipal du 14 juin 2021

Présents : Tous les conseillers sont présents.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Elections : Mise en place du planning des permanences
- ❖ ENEDIS : proposition tarifaire Eclairage Public CONIT BESSON
- ❖ Convention IT05 sécurité routière
- ❖ Convention SYME 05 étude bâtiment
- ❖ Proposition vente terrain Mme BERAUD
- ❖ Point sur la rentrée scolaire
- ❖ Délibération CCSPVA prise compétence mobilité
- ❖ Questions diverses

❖ **Elections : Mise en place du planning des permanences**

Dimanche 20 juin 2021 et dimanche 27 juin 2021 :

	REGIONNALES	DEPARTEMENTALES
8H00 – 10H30	Bernard Vincent	Yves Nadine
10H30 – 13H00	Bertrand Jean – Guillaume	Marie – José Nathalie
13H00 – 15H30	Giovanina Jérémy	Marilyne Jean – Marie
15H30 – 18H00	Jean – Pierre Patrick	Elisabeth Marie – José

Le dimanche 27 juin, Ludovic prendra la place de Marie-José.

Le planning sera susceptible d'être modifié le 27 juin s'il n'y a pas de second tour aux départementales.

❖ **ENEDIS : proposition tarifaire Eclairage Public CONIT BESSON**

Ajout d'un système de branchement pour l'éclairage du quartier Conit Besson, suite à la pose des lampadaires.

Tarif : 1249.20€ TTC

➔ Le Conseil Municipal valide cette facture.

❖ **Convention IT05 sécurité routière**

Une étude concernant la sécurisation du village a été réalisée.

Constat :

- Moyenne : 3600 véhicules par jour
- 6 accidents en 10 ans, une seule personne hospitalisée
- Vitesse excessive à l'entrée du village :
 - Entrée du village : 85% des véhicules roulent à 60 km/h au lieu de 50 km/h
 - Zone 30 : 85% des véhicules circulent à 45 km/h
 - Sortie du village : 85% des véhicules roulent à 68 km/h (limitation 70 km/h)

Pour remédier à ces problèmes, en partie, les responsables d'IT05 ont fait des propositions qui sont les suivantes avec une estimation financière ayant besoin d'être affinée, et aussi d'être calées avec le programme du conseil départemental sur la reprise de l'enrobé des secteurs concernés.

Travaux à réaliser :

- Centre village (zone 30) : 2022 : mise en place de 2 plateaux traversant pour réduire la vitesse des véhicules
- Est (sortie du village) : 2023 : Mise en place d'un trottoir + bordure végétale pour réduire la vitesse : 150 000 € pour les 600m.
- Ouest (entrée du village) : 2024 : Mise en place d'un trottoir côté Nord + côté Sud au niveau du Moulin + Bordure végétale pour réduire la vitesse : 70 000€ pour les 250m.

Pour continuer à avancer dans ce gros dossier, IT05 va envoyer à la commune des documents permettant de lancer un appel d'offres pour retenir un bureau d'études chargé de travailler sur les différentes possibilités d'aménagement des trois secteurs retenus, pour proposer à la commune plusieurs scénarios de faisabilité et de chiffrer ceux-ci, pour permettre au conseil municipal de prendre des décisions et de demander des subventions nécessaires à leur réalisation.

Le conseil doit donner son accord sur la signature de la convention permettant à IT05 de poursuivre la mission qui lui a été confiée.

- ➔ Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

❖ **Convention SYME 05 étude bâtiment**

Une analyse énergétique sera effectuée sur les bâtiments communaux. Objectif : faire des économies d'énergie.

- ➔ Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord

❖ **Document unique**

Le Conseil Municipal est d'accord pour demander l'aide du CDG 05 afin de mettre en place le document unique.

❖ **Proposition vente terrain Mme BERAUD**

Mme BERAUD possède un terrain d'environ 5000 m² au-dessous des Demoiselles Coiffées. Elle propose à la Mairie de le racheter pour la somme de 7000€.

Cela pourrait constituer une réserve foncière pour la Mairie et être un terrain compensatoire pour la centrale photovoltaïque afin de permettre la protection des papillons qui s'y trouve.

➔ Les membres du Conseil Municipal proposent de contacter la SAFER pour connaître le tarif exact d'un tel terrain, et faire une proposition à Mme BERAUD

❖ **Point sur la rentrée scolaire**

30 nouveaux CP seront présents à la rentrée de septembre. Il est donc nécessaire d'ouvrir une nouvelle classe. Cet été, la classe qui se situe à l'étage sera rénovée pour accueillir ces nouveaux élèves.

❖ **Délibération CCSPVA prise compétence mobilité**

Le Conseil en avait déjà parlé précédemment et donne une nouvelle fois son accord.

❖ **Questions diverses**

1- Est-il possible de couper le panneau d'informations lumineux la nuit ? Cela entraîne une gêne pour les habitants.

Le Conseil n'est pas contre cette idée. Il suffit simplement de voir comment cela peut être réalisable.

2- Courrier de M. RAMPAL et Mme STANUS qui demandent une mise à disposition d'un mètre du chemin communal qui jouxte leur maison pour réaliser des travaux d'encrochement. Tout sera remis en état une fois les travaux terminés. Date prévue des travaux : octobre 2021.

Les membres du Conseil donnent leur accord.

3- Proposition d'une convention avec la société ETEC pour l'entretien de l'éclairage public. ETEC propose une visite annuelle ainsi que des visites complémentaires, si besoin.

Tarif : 120€/h pour une nacelle avec un chauffeur et un électricien.

Les membres du Conseil demandent de préciser la prestation « visite annuelle » afin d'avoir un meilleur aperçu des coûts que celle-ci pourrait engendrée.

4- Y-a-t-il un protocole d'évacuation concernant le barrage de Théus ?

Oui, il y en a un, il sera prochainement mis en ligne sur le site Internet de Remollon.

5- La création de 4 places bleues dans le centre du village.

Ludovic Erkeder a fait part sur ce sujet du mécontentement de certains habitants sur ce type de stationnement.

Le Conseil précise que pour le moment, rien n'a été acté. La Mairie a profité de la venue d'une entreprise pour tracer ces places, mais pour le moment, il n'y aura pas de verbalisation. L'objectif est de créer de nouvelles places de stationnement régulé pour faciliter l'accès aux services : poste, mairie, CCAS et musée du vigneron.